

s'occupe de bien d'autres choses en plus des industries minières, pouvez-vous nous donner une idée des autres sortes d'industries.—R. Je regrette de ne pouvoir le faire. Je ne me suis jamais intéressé aux affaires industrielles, par conséquent, je ne me suis jamais donné la peine de me renseigner.

M. Beaudry:

D. Allons-nous tirer la conclusion que la *Security and Exchange Commission* handicape les compagnies aux Etats-Unis pour les Américains dans la même mesure qu'elle restreint les affaires de mines ou les autres affaires canadiennes aux Etats-Unis?—R. A peu près autant. J'irais même aussi jusqu'à dire qu'aux Etats-Unis, si vous aviez une idée nouvelle aujourd'hui, comme toutes les idées qui ont germé dans le passé, et que vous vouliez lancer cette idée avec de l'argent, on vous bloquerait absolument et vous seriez forcé de vendre votre idée à quelque gros bonnet parce que vous ne pourriez vous adresser ailleurs. De nos jours, nul n'a d'intérêt à commanditer des idées nouvelles.

Un autre point, et j'aurai à peu près terminé, messieurs. Supposons que vous vous enregistreriez à la *Security and Exchange Commission*, et que vous fassiez de même dans plusieurs Etats. Tout Etat méticuleux, un peu plus méticuleux que les autres, pourrait vous arrêter. Je tiens à dire que l'Etat de New-York n'est pas méticuleux, ni celui de New-Jersey et bien d'autres, si jamais vous obtenez l'enregistrement; mais les Etats de l'Ohio et de l'Illinois sont particulièrement méticuleux. Vous avez entendu la lettre du commissaire de l'Ohio que M. Salter a lue ici l'autre jour. Et si n'importe quel Etat s'avise d'enquêter sur vos affaires après votre enregistrement, toute l'affaire est arrêtée.

Quelqu'un a aussi demandé l'autre jour pourquoi nous nous adressions aux Etats-Unis pour obtenir des capitaux. Il existe une bonne réponse à cela. D'abord, les Américains ont l'argent. En deuxième lieu, il est moins difficile de leur vendre quelque chose qu'aux Canadiens. On a beaucoup parlé ici de lancement de mines comme celle de Noranda. Le colonel Thompson qui a amené Chadburn ici et qui a lancé Noranda, s'il venait aujourd'hui et que ce traité soit ratifié, le colonel Thompson, dis-je, ne pourrait pas courir ce risque. Pas plus que Chadburn, pour faire ce qu'ils ont fait au moment où ils ont lancé la mine de Noranda.

Une autre réponse qui me semble très logique est celle-ci. Les Américains sont de plus grands acheteurs individuels. J'aimerais mieux avoir à trouver \$100,000 pour une entreprise aux Etats-Unis que \$10,000 au Canada, dans des conditions identiques.

J'ai déjà mentionné le besoin de compenser notre déficit d'exportation aux Etats-Unis. J'ai terminé mais j'aimerais à vous citer un petit exemple. Après mon départ d'ici la semaine dernière, j'ai reçu un télégramme d'un monsieur que j'avais vu à Minneapolis il y a quelques semaines, et il me demandait de lui acheter 10,000 actions dans des bonnes mines d'or du Canada. Si ce traité avait été en vigueur, je n'aurais pas exécuté la commande, mais je l'ai fait par l'entremise de mon courtier à Toronto, dès mon retour. Voici une lettre d'un courtier qui appartient à la Bourse de New-York depuis trente ans. Elle vient de Minneapolis et porte la date du 17 novembre 1945. C'est une lettre qui n'est inspirée par personne d'autre que le signataire. Elle dit:

Cher Gordon,

Je fais parvenir copie de votre lettre à M. Spencer et aux autres actionnaires qui se trouvent ici. N'allez pas croire, je vous prie, que je veuille vous critiquer en quoi que ce soit, mais comme vous, ce délai m'agace un peu.

J'ai une affaire en train en ce moment. J'essaie de savoir si je puis la faire enregistrer à la "*Security and Exchange Commission*", et ce délai l'agace.

Vous vous souvenez que dès le début, j'ai été pessimiste à l'égard de la *Security and Exchange Commission*. Cette institution est encore